

**COMITÉ CONSULTATIF
DE LA LÉGISLATION
ET DE LA RÉGLEMENTATION
FINANCIÈRES**

AVIS N° 2017-100

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment ses articles L. 614-2 et L. 766-4 ;

Vu le projet de décret portant dispositions relatives à l'application outre-mer des dispositions du décret n° 2017-896 du 9 mai 2017 relatif aux procédures de traitement des situations de surendettement des particuliers et autres dispositions ;

En ayant délibéré lors de sa séance du 7 décembre 2017,

Émet un avis favorable sur le projet de décret susvisé.

Fait le 7 décembre 2017.

Pour le Comité consultatif
de la législation et de la réglementation
financières

Le Président,



Corso BAVAGNOLI